

Communiqué

À la suite de l'adresse à la nation de son Excellence Monsieur **AZALI Assoumani**, Président de l'Union des Comores et de l'arrêté du Ministre des Finances, Monsieur **Said Ali Said Chayhane**, beaucoup de mesures ont été annoncées afin d'atténuer les effets de la pandémie Covid-19 sur notre économie, notamment en demandant à la profession bancaire d'accompagner le secteur privé et les ménages touchés par cette pandémie.

A cet effet, le Gouverneur de la Banque Centrale des Comores, en compagnie du Président de l'Association Professionnelle des Etablissements Bancaires et Financiers (ABPEF) ont convié la presse, ce **vendredi 17 avril 2020 à 11h00** dans les locaux de la Banque Centrale, pour faire le point des mesures prises au niveau du secteur bancaire pour accompagner les personnes et secteurs touchés par la crise du covid-19.

Ainsi, la Banque Centrale des Comores (BCC) et l'Association Professionnelle des Etablissements Bancaires et Financiers (ABPEF) se sont convenues que :

- Les personnes et entreprises affectées par la pandémie covid-19 se verront accorder **un report d'échéances** sur leurs prêts pour la période allant **d'Avril 2020 à Aout 2020** sans frais, ni pénalités de retard.
- Ces mesures d'accompagnement vont être traitées au **Cas par Cas**, et aux clients qui **en feront la demande**.
- Le **coût du crédit** devra rester le même, selon les termes convenus entre la Banque et son débiteur au moment de la conclusion du contrat de prêt.

Pour les personnes et entreprises affectées qui n'auront pas obtenu un accord de report d'échéances avec leurs banques, la Banque Centrale des Comores met en place un dispositif de suivi et de facilitation du dialogue entre elles et leurs banques dénommé « dispositif Covid 19- Comores ». Ce mécanisme vise à rétablir une relation de confiance entre la Banque et sa clientèle, à partir d'une démarche commune de recherche de solutions.

Par ailleurs, la Banque Centrale des Comores a annoncé la baisse du taux de constitution des **réserves obligatoires** de **15% à 10 %** pour la période de **Mars à Août 2020**, représentant l'équivalent de près de **5 milliards FC** de liquidité supplémentaire pour les Etablissements de Credit.

La Banque Centrale des Comores et l'APBEF restent totalement mobilisées pour le suivi de la mise en œuvre de ces mesures ainsi que des impacts de la pandémie COVID-19, et se tiennent prêtes à prendre toute mesure additionnelle en cas de besoin.

Enfin, le point de presse a également été l'occasion de présenter le nouveau Bureau de l'**APBEF** composé de :

- Mr. **Guy RWABURINDI**, Directeur National d'Exim Bank Comores, **Président**
- Mr. **Gervais ATTA**, Directeur General de la BDC, **Vice-Président**
- Mr **Chakira MOEGNI**, Directeur General de l'URGC, **Trésorier**

Fait à Moroni, le 17 avril 2020